

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, et le quinze décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :

M. VIAL, Mme TEYSSIER,
Mme JOLIVET, M. ARNAUD,
Mme GOMEZ, M. VALEYRE,
Mme JANISSET

Commune de SAINT JUST MALMONT :

M. GIRODET, Mme BONNEFOY,
Mme VINSON, M. COSENTINO,
M. BUGNAZET, Mme PRADIER,
M. MOLLE

Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :

M. SALGADO, Mme GINET,
M. DUFAURE DE CITRES,
Mme MANCINI

Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :

M. RIVET, Mme VILLEVIEILLE,
M. CHEVALIER-DREVON,
Mme BENABDESLAM

Commune de PONT SALOMON :

M. DURIEUX, Mme ADJERIOU,
M. MARCEAU

Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :

M. MARCON, Mme SANDRON

Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS :

M. BOMPUIS, Mme ROYON

Etait excusé représenté :

M. HAURY: Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL

Etait excusée :

Mme CHABANOLLE : Commune de Saint Didier en Velay

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET : Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : François MARCEAU :
 - UNANIMITE
- 02 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 03 novembre 2020 :
 - UNANIMITE
- 03 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 04 – Administration Générale : Plan de Mandat 2020 – 2026 :
 - UNANIMITE
- 05 – Administration Générale : Elaboration d'un pacte de gouvernance :
 - UNANIMITE
- 06 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :
 - UNANIMITE
- 07 – Finances-Mutualisation : Admission en non-valeur et créances éteintes :
 - UNANIMITE
- 08 – Finances-Mutualisation : Travaux en régie :
 - UNANIMITE
- 09 – Finances-Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n°4 :
 - UNANIMITE
- 10 – Finances-Mutualisation : Avance – Ouverture de crédits budgétaires en section Investissement :
 - UNANIMITE
- 11 – Finances-Mutualisation : Reversement des charges de personnel des budgets Régie Assainissement et DSP Eau Potable vers le Budget Général :
 - UNANIMITE
- 12 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe Régie Assainissement : Décision Modificative n°2 :
 - UNANIMITE
- 13 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe Régie Eau Potable : Décision Modificative n°3:
 - UNANIMITE
- 14 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe DSP Eau Potable : Décision Modificative n°3:
 - UNANIMITE
- 15 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe ZA La Sagne : Décision Modificative n°1 :
 - UNANIMITE
- 16 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe ZA La Plaine des Mâts : Décision Modificative n°1 :
 - UNANIMITE
- 17 – Finances-Mutualisation : Budget Général : Etalement des charges liées aux dépenses Covid -19 :
 - UNANIMITE

18 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe Usine relais Le Blanchisseur : Clôture du budget – Solde du dossier TVA :

➤ **UNANIMITE**

19 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe ZA du Viaduc : Clôture du budget – Solde du dossier TVA :

➤ **UNANIMITE**

20 – Finances-Mutualisation : Budget Annexe ZA rue de l'Industrie : Clôture du budget – Solde du dossier TVA :

➤ **UNANIMITE**

21 – Cycle de l'Eau : Motion pour une gestion permettant l'accroissement de la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin Loire – Bretagne dans sa partie Loire amont :

➤ **UNANIMITE (1 abstention)**

22 – Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : SICTOM Velay-Pilat : Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets :

➤ **UNANIMITE**

23 – Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Produits touristiques : Tarification 2020:

➤ **UNANIMITE**

24 – Bâtiments – Voiries – SIG : Programme Voirie 2020 : Affermissement tranches optionnelles n°2 et 3 :

➤ **UNANIMITE**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 22 décembre 2020 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Frédéric GIRODET

